



*Au service
des peuples
et des nations*

COMPT E R E N D U

**DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET D'APPUI AU PROCESSUS
ELECTORAL EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2019/2022
(PAPEC-RCA 2019/2022)**

Bangui, 9 août 2019

Le 09 août 2019, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Autorité Nationale des Elections (A.N.E) la réunion du Comité Local d'Examen de projet (CLEP) relatif au « **Projet d'Appui au Processus Electoral en République Centrafricaine 2019/2022** ».

Cette réunion a été co-présidée par la Présidente de l'A.N.E Madame Marie-Madeleine N'KOUET, née HOORNAERT et la Représentante Résidente du PNUD, Madame Natalie BOUCLY. Etaient présentes les personnalités dont la liste figure en annexe.

Après les mots introductifs de la Présidente de l'ANE et le rappel du contexte et du processus de formulation du document de projet par la Représentante Résidente du PNUD, les points substantifs de la réunion ont été les suivants :

1. Présentation du document de projet
2. Questions/réponses/Contributions.

I - PRESENTATION DU DOCUMENT DE PROJET

La présentation du projet a été faite par Monsieur Dominique Malo, Chargé du Programme Gouvernance au PNUD. Les points suivants ont été abordés :

1. Le contexte de formulation du Projet
2. Les objectifs du CLEP
3. La Stratégie du Projet
4. Les composantes du Projet
5. Les mécanismes de Gouvernance
6. Le Budget
7. La mobilisation de ressources
8. Les activités réalisées et en cours
9. La Conclusion et les prochaines étapes.

1. Le contexte de formulation du Projet

Une brève description du contexte a été faite, rappelant la saisine en juin 2018, des Nations Unies par le Gouvernement de la RCA pour une assistance à l'organisation des élections prochaines ; la mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM, septembre 2018) qui a recommandé un appui intégré des Nations Unies à l'organisation des élections ; les consultations élargies avec les parties prenantes sur le document de projet et la mise en place d'une assistance préparatoire aux élections par le PNUD financée sur budget propre.

2. Les objectifs du CLEP

Afin de faciliter le déroulé de la réunion, il a été rappelé que les membres du CLEP doivent apprécier et s'assurer de :

- ✓ La cohérence du projet avec les priorités nationales, les orientations stratégiques du PNUD, et son alignement avec les objectifs de développement durable (ODD);
- ✓ La faisabilité du projet et sa stratégie de mise en œuvre, la pertinence des arrangements de gestion et la pérennité de ses résultats,
- ✓ La mise à disposition des ressources pour soutenir l'exécution du projet ;

- ✓ La prise en compte d'autres parties prenantes et leur participation au processus (institutions nationales, Partenaires techniques et financiers (PTF), Populations, organisations de la société civile (OSC) etc.) ;
- ✓ Des mécanismes de gouvernance du projet.

3. La Stratégie du projet

L'approche d'appui intégré des Nations Unies au processus électoral a été privilégiée. Le projet est aligné sur le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA) et l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA, signé le 6 février 2019 et reconnaissant la primauté des élections et la nécessité d'organiser des élections libres, transparentes et inclusives.

Enfin l'efficacité de l'assistance au processus électoral sera assurée à travers un mécanisme de coordination et de financement unique géré par le PNUD.

4. Les composantes du projet.

Chacune des cinq (5) composantes du projet a été présentée en mettant en exergue les activités clés et les sous-activités.

Composante I – Appui à l'enregistrement des électeurs et à l'élaboration du fichier électoral

- Appui à l'élaboration d'un fichier électoral informatisé et sécurisé (*Cartographie électorale, recrutement et formation des agents recenseurs, équipements et matériel de bureau, enregistrement des électeurs.*)
- Appui à l'opérationnalisation du Centre de Traitement des Données – CTD- (*Fonctionnement, équipements informatiques, impression du fichier électoral, production des cartes d'électeurs avec photo.*)

Composante II – Appui aux opérations électorales

- Renforcement des capacités opérationnelles de l'ANE (*Mise à jour et production d'outils de formation ; campagne de formations ; numérisation et archivage des documents.*)
- Opérationnalisation des démembrements de l'ANE (*Équipement et fonctionnement des démembrements ; mise en place, opérationnalisation et prise en charge des démembrements ; prise en charge des membres de bureaux de vote et des scrutateurs.*)
- Sécurisation du processus électoral (*Plan de sécurisation des opérations électorales ; appui aux forces de sécurité intérieure (FSI) ; mise en place et opérationnalisation d'un centre de coordination sécuritaire des opérations électorales –CCSOE- et acquisition de moyens de communication; suivi sécuritaire et mécanisme d'alerte précoce du CCSOE.*)
- Renforcement des capacités nationales de gestion du contentieux électoral (*Dissémination de supports sur la prévention des conflits et leurs résolutions non violentes ; appui au cadre de concertation en vue de la recherche de consensus ; formations et renforcement de capacités du personnel de la Cour Constitutionnelle.*)

Composante III – Appui à l'éducation civique, à la sensibilisation/communication pour une plus grande participation citoyenne.

- Sensibilisation des populations sur les principes fondamentaux de la démocratie, les enjeux du processus électoral, les procédures de vote, ainsi que leurs droits et devoirs en matière électorale (*Conception, production et dissémination de supports de sensibilisation, Collaboration avec les ONG chargées de campagnes d'éducation ; Vulgarisation du nouveau cadre légal des élections.*);
- Renforcement de la communication institutionnelle (*Appui à la communication interne et externe de l'ANE*);
- Mise à contribution des ONGs pour s'assurer d'une couverture efficace du processus électoral et du renforcement de la transparence des opérations (*Appui à l'élaboration et à la production des documents destinés aux observateurs ; campagne d'information des observateurs nationaux et internationaux*);
- Mise à contribution des médias pour appuyer le processus de sensibilisation, d'éducation civique et de pacification du processus électoral (*Élaboration du plan de communication sur les élections ; appui au Haut Conseil de la Communication.*);
- Augmentation de la participation des femmes et des jeunes aux élections en qualité de candidats et accroissement de leur représentativité dans les instances décisionnelles (*Appui à la mobilisation des femmes et des jeunes.*).

Composante IV – Acquisition et logistique

- Acquisition (et livraison à Bangui) du matériel électoral y compris matériel de bureau de vote sur la base des plans formulés (acquisition du matériel sensible et non sensible avec appui de UNDP/Procurement Support Office pour garantir une livraison dans les délais, selon les règles, règlements et procédure du PNUD.)
- Appui logistique adéquat aux processus électoraux (*Stockage, sécurisation et conditionnement du matériel pendant les élections et fonctionnement de l'entrepôt central ; Inventaire et conservation du matériel après les élections ; Location de véhicules, motos, pirogues, charrettes pour la distribution du matériel électoral et leur ramassage, achat de carburant ; acheminement du matériel électoral.*)

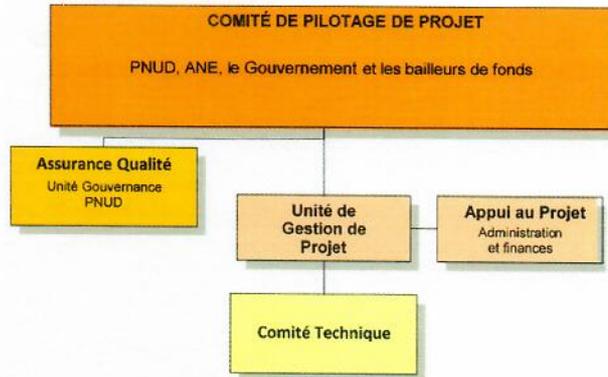
Composante V – Gestion et coordination du projet

- Fonctionnement de l'unité de gestion du projet
- Coordination des mécanismes de gouvernance

Il a été précisé en lien avec les budgets que les composantes qui touchent aux opérations électorales concentrent la grande partie des ressources.

5. Le mécanisme de gouvernance du Projet

La gouvernance du projet est assurée par le Comité de pilotage et le comité technique. L'unité de gestion du projet est responsable devant ces deux instances qui se réuniront à intervalle rapproché sur les questions stratégiques et opérationnelles.



6. Budget

Le budget des élections a été estimé sur une base réaliste et priorisant les opérations électorales essentielles à savoir l'enregistrement des électeurs et à l'élaboration du fichier électoral ; l'appui aux opérations électorales, les acquisitions et la logistique.

En outre, Le budget pour les différents scrutins tient compte des options sur le mandat de la MINUSCA fortement impliquées dans les dernières élections par son appui logistique et la présence sur le terrain du personnel déployé et apportant un appui technique et opérationnel aux démembrements de l'A.NE.

Si la MINUSCA d'ici novembre est dotée par le Conseil de sécurité d'un mandat renforcé pour les élections, les coûts des opérations à supporter par le projet seront moindres. Par contre, si le mandat de la mission est maintenu tel quel, le budget sera plus élevé.

Les budgets en fonction des deux options susmentionnées se résument comme suit :

<i>MINUSCA avec mandat renforcé</i>	<i>MINUSCA mandat actuel</i>
ELECTIONS GENERALES (PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES) ET ELECTIONS LOCALES	
\$ 41,846,675	\$ 65,358,273
24 633 965 865,6 XAF	38 474 585 283,456 XAF
ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES (DEUX TOURS)	
\$ 25,104,276.00	\$ 31,021,084.00
14 778 184 361, 47 XAF	18 261 243 560,45 XAF
ELECTIONS LOCALES (2 TOURS)	
\$ 9,965,191.00	\$ 15,881,999.00
5 866 228 916,35 XAF	9 349 288 115,33 XAF

7 - La mobilisation de ressources

La situation au regard des engagements se présente comme suit :

Union Européenne : Contribution de 15 millions euros (16 714 495 USD)

PNUD : Environ 2 millions dont 200 000 USD mobilisés pour l'Assistance préparatoire;

Gouvernement (engagement hors basket fund): 1,2 milliards de FCFA (2 040 816 USD) pour 2019 et une prévision 1, 2 milliards de FCFA (2 040 816 USD) pour 2020

A mobiliser : Environ 24 millions USD (2 tours élections présidentielle, législatives et locales).

8 - Les activités réalisées et en cours

L'audit technique du Centre de Traitement des Données (CTD) a été réalisé en mai/juin 2019 et l'inventaire des équipements informatiques a révélé la disponibilité d'équipements utilisables.

Les activités en cours sont le recrutement de trois staffs (CTP (P5), Expert (e) Operations et logistique (P4) et Spécialiste finance (P3)) ; la mission de terrain de l'AN.E pour l'inventaire des urnes et la finalisation de l'audit genre de l'A.N.E et de la stratégie Genre et élections.

9 - La Conclusion et les prochaines étapes.

Il s'agit prioritairement de la signature du document de projet ; le démarrage des missions de mobilisation de ressources et le lancement des activités opérationnelles.

II. DISCUSSIONS ET CONTRIBUTIONS

Les participants ont remercié le PNUD et l'A.N.E de les avoir associés à l'examen du document de projet.

2.1. Contributions/questions des institutions nationales.

Pour le Gouvernement, représenté par :

Monsieur Arnaud DJOUBAYE ABAZENE, Ministre des transports et de l'aviation civile ;

Madame Sylvie BAIPO TEMON, Ministre des Affaires Etrangères et des centrafricains de l'étranger ;

Monsieur Maxime BALALOU, Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement et Madame Eugénie NGBONDO, Ministre chargé des relations avec les institutions de la République ;

Les élections sont une priorité pour le Gouvernement qui poursuivra ses efforts pour accroître sa contribution comme manifestée dans le dernier collectif budgétaire 2019 et une provision prévue pour 2020. L'ouverture d'un compte séquestre où sera logé la première contribution de 1,2 milliards de FCFA est la preuve de cet engagement.

Pour le Gouvernement, il y a lieu de tirer les leçons des dernières élections pour mieux organiser les prochaines et veiller à l'implication effective des institutions nationales par la mise à leur disposition de moyens conséquents pour leur mission.

Pour matérialiser le leadership politique du Gouvernement et l'appropriation nationale dans l'organisation des élections, les membres du Gouvernement ont soulevé la question de l'ancrage institutionnel du Comité de pilotage et rappelé le rôle du Comité stratégique de suivi

des élections que présidait le Premier Ministre lors des dernières élections, en marge des activités des réunions statutaires du projet d'appui au cycle électoral en République centrafricaine (PACEC). Ils ont suggéré la réactivation d'un tel Comité stratégique de suivi pour les élections en préparation. Ce Comité regrouperait comme en 2015/16, des membres du Comité de pilotage du projet PNUD, mais aussi d'autres institutions nationales parties prenantes au processus électoral et des partenaires internationaux de la RCA, y compris ceux qui n'auraient pas versé de contribution au panier commun du projet.

En ce qui concerne le Code électoral, les Membres du Gouvernement ont fait observer que les délais liés à la mise en œuvre des mécanismes institutionnels pour l'adoption du texte, son contrôle de conformité, sa promulgation et son entrée en vigueur n'auraient pas d'impact sur l'organisation des élections. Ils se sont voulus rassurants quant à l'imminence de l'épilogue de la réforme en cours.

Les membres du gouvernement ont voulu aussi s'assurer que les centrafricains de l'étranger sont pris en compte dans le processus électoral. Ceci se fera à travers les Ambassades et les consulats de la RCA où les Centrafricains de l'Etranger peuvent s'inscrire et voter.

Enfin, pour assurer une communication apaisée de la part des parties prenantes aux élections, ils ont souligné la pertinence de l'adoption d'un Code de conduite des candidats qui devrait veiller à proscrire les discours, déclarations de haine et autres incitations à la violence.

La Cour Constitutionnelle, représentée par le Vice-Président Monsieur Pierre WABOE a fait un plaidoyer pour la prise en compte de ses besoins jugés prioritaires à savoir :

- Le renforcement de la présence de la Cour Constitutionnelle sur le terrain dans les seize (16) préfectures et les huit (8) arrondissements de la ville de Bangui ;
- La prise en charge des Juges Assistants en appui aux juges de la Cour Constitutionnelle ;
- Le financement de la cellule informatique de la Cour Constitutionnelle ;
- Le besoin en groupe électrogène et fourniture de carburant.

Il a par ailleurs souligné que la Cour Constitutionnelle dispose de capacités requises pour gérer les élections du fait que 50% des juges, membres de la Cour ont déjà été impliqués dans l'organisation des élections.

Il a émis le souhait de la réactivation du Comité stratégique de suivi des élections, sous la présidence du Premier ministre, idée par la suite entérinée par les membres du Gouvernement.

Le Haut Conseil de la Communication (HCC) a orienté son plaidoyer sur la mise à disposition des moyens surtout ceux de déplacement et son implication au premier rang dans le monitoring des élections qui est une des ses prérogatives.

2.2. Contributions/questions des partenaires représentés.

Les personnalités représentant la République Démocratique du Congo (RDC), la MINUSCA, l'Union Européenne, l'Afrique du Sud, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique et la France sont intervenues sur les aspects suivants :

Les conflits et contestations post-électorales sont à considérer au début du processus et la gestion des contentieux nécessiterait la mise en place en amont de mécanismes de règlement appropriés.

Les intervenants sont favorables et souhaitent un renforcement du mandat de la MINUSCA qui permettrait à la mission d'apporter tout le soutien nécessaire à l'organisation des élections.

L'Union Européenne a confirmé son engagement. En plus de la promesse de 15 millions d'euros, elle se propose de réorienter les cinq (5) millions d'euros (11^{ème} FED) destinés au programme d'appui à la démocratie pour une mise à disposition d'ici octobre afin de permettre le démarrage de la cartographie et le recensement des électeurs. Cet appui sera fait hors panier commun et mis en œuvre par l'Agence Belge de Développement (ENABEL). L'A.N.E, le PNUD et l'Union Européenne poursuivront les discussions sur les modalités opérationnelles et qu'il soit fait mention de cette convention relative au programme d'appui à la démocratie dans le document de projet en annexe.

En outre, l'Union Européenne est disposée à déployer un (1) à trois (3) Assistants techniques auprès de l'A.N.E. et envisage le déploiement d'une mission d'observation électorale si le Gouvernement le souhaite.

L'Afrique du Sud a manifesté un intérêt à appuyer les élections et se propose d'examiner les possibilités en relation avec l'A.N.E. A cet effet, l'Afrique du Sud envisagerait de déployer une mission à Bangui pour des discussions approfondies avec la partie nationale et le PNUD sur la faisabilité d'une contribution au processus électoral.

Le Représentant de la République Populaire de Chine a manifesté un intérêt et assure que les informations nécessaires seront transmises à l'Ambassadeur qui poursuivra les discussions avec l'A.N.E et le PNUD.

La Représentante des Etats-Unis a rappelé que les élections sont importantes pour la communauté internationale et qu'il est important qu'elles soient libres, transparentes, crédibles et sans interférence extérieure. Elle propose qu'un Plan d'actions post-électoral robuste soit élaboré pour permettre au pays et aux partenaires de tirer les leçons sur l'ensemble du processus électoral.

Le Représentant de la France a rappelé que son pays contribue déjà à travers l'Union Européenne et que tout autre appui aux élections sera examiné en temps opportun. Il a invité le Gouvernement à communiquer sur la contribution nationale au financement des élections.

La MINUSCA a informé des mécanismes et principes qui guident l'assistance électorale des Nations unies, avant de préciser la nécessité pour la Mission de disposer d'un mandat spécifique préalablement à toute implication dans un processus électoral. La MINUSCA a rappelé l'actuel mandat qui l'autorise, sous la résolution 2448 (2018) à apporter une expertise technique et des bons offices pour les préparatifs et l'organisation des élections. Elle a précisé néanmoins que l'actuel mandat, qui sera revu en novembre 2019, ne prend pas en compte l'appui logistique et opérationnel aux préparatifs des élections.

2.3. Réponses et clarifications apportées par les Co-Présidentes à la suite des interventions des représentants du Gouvernement et des Partenaires.

La co-présidence a pris note de toutes les contributions et de l'engagement du Gouvernement et des partenaires à soutenir les élections.

La co-présidence a pris note des besoins spécifiques exprimés par la Cour Constitutionnelle et le Haut Conseil de la Communication. Ces besoins seront examinés en temps opportun en fonction de la mobilisation des ressources.

Sur le point relatif au Comité stratégique, soulevé par le Gouvernement et la Cour constitutionnelle, les mécanismes de gouvernance tels que prévus dans le document de projet n'excluent pas l'organisation de réunion ad hoc sur les élections à l'initiative du Gouvernement et en relation avec le comité de pilotage ou dans le cadre du comité de pilotage au sein duquel le gouvernement est représenté.

La co-présidence a marqué son accord pour la réorientation des 5 millions d'euros du programme d'appui à la démocratie de l'Union européenne afin de faciliter le démarrage d'ici octobre de la cartographie et du recensement des électeurs avec l'implication de ENABEL, ces activités seront donc prises en compte au niveau du projet et de son comité de pilotage.

III - CONCLUSION ET DECISIONS DU CLEP

Au terme des interventions, la Représentante Résidente du PNUD a annoncé les prochaines étapes à savoir la signature du document de projet et le démarrage des missions en dehors du pays pour la mobilisation de ressources.

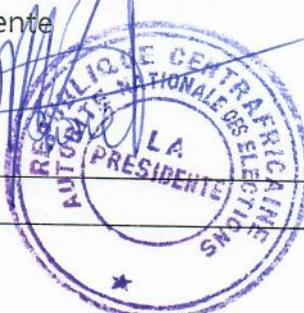
A l'issue des différents échanges :

- Le Comité a approuvé à l'unanimité le document de projet d'appui au processus électoral et République centrafricaine 2019/2022.
- Le Comité recommande que les observations et contributions faites soient prises en compte dans la mise en œuvre du projet.
- Le Comité recommande que le document de projet soit finalisé et soumis aux parties pour signature.

La réunion a pris fin sur les mots de remerciements de la Présidente de l'A.N.E et de la Représentante Résidente du PNUD, à 12h15 mn.

Signature des co-présidentes

Les membres du CLEP ont approuvé le document de « *Projet d'Appui au Processus Electoral en République Centrafricaine 2019/2022* ». Je suis d'accord avec les recommandations du CLEP et je les endosse.

Autorité Nationale des Elections	Programme des Nations Unies pour le Développement
<p>Marie Madeleine N'KOUET HOORNAERT Présidente</p>  	<p>Natalie BOUCLY Représentante Résidente</p>  
Date : 19/08/19	Date : 19/08/19



Au service
des peuples
et des nations

Objet
De la
Réunion :

Comité d'examen du document de projet d'Appui au Processus
Electoral en Centrafrique (PAPEC) 2019-2022

Date :

9 Août 2019 à 10h00

Liste de présence

Lieu :

Salle réunion de l'Autorité Nationale pour les
Elections (ANE)

NOMS ET PRENOMS	TITRES	ENTITES	CONTACTS	EMAILS	SIGNATURES
1. GERMAIN-ROBIN David	CONSEILLER DE COOPERATION	Ambassade de FRANCE	7281 00 38	David.germain-rod. @d.pendie.gov.fr	
2. Ulieth Uchute	Conseiller Politique + Economic	Ambassade de l'ATS UNIS	7506 4504	Ulieth.R@state.gov	
3. Jean Costedant M. Sira	Coordinateur Chef de Service Gouvernement	Délégation Union Européenne		Jean.Costedant- mistic@ec.europa.eu	
4. Honore KINTOKI	Ministre Gen. Amb. RDC	ATS RDC DE LA RDC	48198573	honore.kintoki@	
5. Eugénie Lucienne NGBONDO	Ministre chargée de Relations avec l'Int.	Gouvernement	75 50 2916	engbondol@yahoo.fr	
6. DJOU BAYE ABAREZE	Ministre de Santé et Sécurité	Gouvernement	75651340	djoubaye@yaho.fr	
7. MALO DOMINIQUE	Chargé de Missions	PRUD	75042868	dominique.malo@yaho.fr	
8. Maxime BATHALE	Ministre SOS	Gouvernement	2550306	maxime.bathale@yaho.fr	
9. Colonel SILLA JOSEPH	Inspecteur des Armes	Ministère de la Défense	75047824	josphimilla@yaho.fr	



Liste de présence



Au service
des peuples
et des nations

	NOMS ET PRENOMS	TITRES	ENTITES	CONTACTS	EMAILS	SIGNATURES
10	NAMRONA Vincent	Rapporteur Général	Acc	7520600	namrona@un.org	
11	Sophil Claude-Jean	CU/Interieur	Interieur / Sécurité Publique	75209711	sophil_cj@yahoo.fr	
12	MARSA Hilane Sylvain	Expert Cabinet du Ministère des Transports		75 50 08 62	hilanemarsa@un.org	
13	ADONIS ANTON	Expert Electoral	MINUSCA	75 80 13 35	adonis@un.org	
14	KRECOMB. Marie	chef unité delect- rel	MINUSCA	75 98 19 50	krecomb@un.org	
15	MAGALÉ Ginette	Ass. Genre	PNUD	75 50 53 77	ginette.magalé@un.org	
16	BAIROTENON Sylvie	Ministre des Affaires Étrangères	Gouvernement	72 33 11 30	sylvieba@un.org	
17	AMB. B. P. Romalebana	Ambassadeur Afrique du Sud	Répub. Afrique Cen. 2019	75 29 76 72 75 26 61 61	romalebana@un.org	
18	T ZAN Yutong	Attaché	Ambassade de Chine	75 39 18 86	tian-yutong@mfa.gov.cn	
19	M. Mamy FAHIN	Second Ambassadeur	Ambassade de France	75 41 35 97	fahin.mami@un.org	
20	KATARIGA Amoglot	Ass. Admini	PNUD	75 13 12 21	amoglot@un.org	
21	GUERET-PRATIER R	PCOF	ANE	75 23 00 10	gueret.pratier@un.org	
22	SKANAGA M. Reuse	PCOML	ANE	75 50 23 57	skanagareuse@un.org	



Liste de présence



Au service
des peuples
et des nations

	NOMS ET PRENOMS	TITRES	ENTITES	CONTACTS	EMAILS	SIGNATURES
23.	BOZANGA-KOYAGA Rieck	Commissaire Election	A. N. E.	45703086	Koyagareckia@lnd.una.org	
24.						
25.						
26.						
27.						
28.						
29.						
30.						
31.						
32.						
33.						
34.						
35.						